COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 mars 2024, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers- d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

019-211917604-20240325-DEL_2024_20-DE

Date convocation: 13 mars 2024

Accusé certifié exécutoire

Secrétaire de séance : Brigitte Laurensou

Réception par le préfet : 28/03/2024

<u>PRESENTS</u>: Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Stéphanie MAGNE, Sandrine LETOQUIN, Audrey PAREL, Marie Claude AVELINO, Messieurs Gérard BRETTE, Georges CARAMINOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET.

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: Fabienne AGNOUX, Fernand ZANETTI, Francis GUILLOT, Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX.

PROCURATION(S): Fabienne AGNOUX donne procuration à Brigitte Laurensou

Fernand ZANETTI donne procuration à Jeanne-Marie Amoreira

Délibération n° 2024-20 Arrêt de l'adhésion à l'association « Notre Village »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de l'Agenda 2030 dans sa délibération du 13 février 2024 le Conseil Municipal avait décidé de renouveler l'adhésion de la commune à cette association.

Il explique que compte tenu de ses difficultés l'association ne pourra plus apporter son rôle auprès des communes adhérentes.

Il propose donc au conseil municipal de résilier l'adhésion de la commune à l'association « Notre Village » dès ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

D'approuver la résiliation de l'adhésion à cette association dès ce jour

Membres : 14 Présents : 9 Représenté(s) : 2 Nombre de votants : 11

Exprimés: 11 Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0 Le Maire, Gérard Brette

La secrétaire de séance,/Brigitte Laurensou